

COMMUNE DE CORSEAUX



CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

22 juin 2026, à 18h30
Salle du Conseil communal

Présidence
Monsieur Bruno Oriella

M. le Président salue l'assemblée et souhaite une cordiale bienvenue à tous en cette dernière séance de la législature.

C'est à une séance ordinaire que le Conseil a été convié par un courrier daté du 11 mai 2026.

M. le Président salue la présence de la Municipalité incorporée conduite par M. Christian Minacci, le Syndic, de Mme Corinne Pilloud, Secrétaire municipale, de M. Stéphane Ruby, Boursier, de M. Frédéric Tornare, représentant de Police Riviera, de Mme Jeanne-Lucence Méry-Rappold, Huissière, et le public.

Le Bureau est représenté par M. Oriella, Président, ainsi que par Mme Martine Jacomelli, scrutatrice, et M. Paul Weiss, scrutateur. La secrétaire est Mme Laurence Negro-Chochard.

23 Conseiller·ère·s répondent à l'appel (M. Patrick Forestier rejoint l'assemblée à 18h42).

Excusé·e·s : Mmes et MM. Mme Anne-Françoise Balleys O'Sullivan, Alain Debétaz, Abdallah Derrajdi, Fabienne Fontana Hunziker, Patricia Gremion, Jean-Paul Gremion, Hervé Henchoz, Serge Luzio, Daniel Mangili, Jean-Paul Neyroud, Coralie Patthey, Christian Rattaz

Absent·e·s : Mmes et MM. Nathalie Fonjallaz, Pierre Freymond, Karin Gartenmann et Dimitri Ribes

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Appel
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026
4. Correspondance
5. Préavis 04-2026 - Préavis sur la gestion et les comptes 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
6. Préavis 05-2026 - Préavis relatif aux comptes 2025 du Fonds culturel Riviera
7. Préavis 06-2026 - Comptes 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve
8. Préavis 07-2026 - Rapport de gestion 2025 de la Municipalité
9. Préavis 08-2026 - Comptes 2025
10. Préavis 10-2026 - Préavis ajustement du bilan pour le passage à MCH 2
11. Préavis 09-2026 - Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture à deux degrés sur la parcelle N° 489 en vue de la construction d'un EMS, d'une crèche-garderie et de locaux communaux
12. Communications de la Municipalité
13. Communications du bureau
14. Communications des représentant·e·s du Conseil communal aux délégations permanentes
15. Divers et propositions individuelles
16. Discours et remerciements de fin de législature

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Au vote, l'ordre du jour de la séance est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril 2025

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Au vote, le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026 est accepté à l'unanimité.

4. Correspondance

Le bureau a reçu une lettre du codir de l'ASR, signé par son Président, M. Bernard Degex, à l'occasion de l'entrée en fonction des nouvelles autorités communales. Dans ce courrier, le Comité de direction adresse ses félicitations aux élus, les remercie pour leur engagement au service de la population et exprime sa volonté de poursuivre une collaboration constructive en faveur de la sécurité et de la qualité de vie dans la région.

Le bureau a également reçu un courriel de Mme Fontannaz-Hunziker, dont il est fait lecture :

« Monsieur le Président, Chères conseillères, Chers conseillers, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Pour des raisons d'erreur de mon agenda, je ne pourrai pas être présente à la séance du lundi 22 juin. Je le regrette vivement puisqu'il s'agira de ma dernière participation au Conseil communal.

J'ai voulu m'investir durant une législature comme un acte citoyen et j'ai eu beaucoup de plaisir à mieux connaître la commune dans laquelle je vis.

J'aimerais simplement vous dire au revoir, vous souhaiter un bel été et au plaisir de vous croiser sur les chemins de Corseaux. »

M. le Président donne également lecture du courriel transmis par M. Serge Luzio, Conseiller communal sortant, qui n'a pas pu être présent ce soir :

« Monsieur le Président, Chères conseillères, Chers conseillers, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Arrivant au terme de mon mandat au sein de votre conseil, et étant absent pour cette dernière séance, je tenais à adresser un salut amical et reconnaissant à votre assemblée. J'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux séances de votre conseil tout au long de cette législature, ainsi qu'aux travaux des commissions auxquelles j'ai eu l'occasion de contribuer. Ce fut pour moi un apprentissage politique et citoyen particulièrement enrichissant. Je garderai un excellent souvenir de nos échanges, de nos partages et de nos débats.

Cette législature a été marquée par l'examen de plusieurs objets importants pour l'avenir de notre service public, tant sur les plans social, paysager que financier. Des divergences de vues ont pu être débattues de manière citoyenne et démocratique. Les décisions prises, parfois déterminantes, devront continuer à faire l'objet d'une attention particulière de la part de nos autorités et de nos concitoyens, notamment en matière territoriale, urbanistique et financière. Notre patrimoine immobilier, quant à lui, devra évoluer au rythme des défis posés par les nouvelles exigences légales en matière énergétique.

C'est pourquoi j'adresse tous mes meilleurs vœux de réussite à notre Municipalité pour les réalisations d'importance qui l'attendent, ainsi qu'à notre Conseil communal pour les choix et décisions qui ne manqueront pas de jalonner la prochaine législature.

Recevez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Chers Collègues du bureau de la présidence, mes remerciements sincères pour les moments partagés. Mes remerciements vont également à notre Municipalité pour l'ensemble du travail accompli.

Avec mes cordiales salutations et un très bel été à vous. »

5. Préavis 04-2026 Préavis sur la gestion et les comptes 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Commission intercommunale de gestion CIEHL

M. le Président relit les conclusions du rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL pour 2025.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 04-2026 sur la gestion et les comptes 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

VU le rapport de la commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- d'adopter les comptes et le bilan 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 04-2026 sont acceptées l'unanimité.

M. le Président remercie la Commission intercommunale de gestion pour son travail.

6. Préavis 05-2026 Préavis relatif aux comptes 2025 du Fonds culturel Riviera

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

M. le Président relit les conclusions du rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera pour 2025.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 05-2026 sur les comptes 2025 du Fonds culturel Riviera

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- d'adopter les comptes 2025 du Fonds culturel Riviera.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 05-2026 sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président remercie la Commission intercommunale de gestion pour son travail.

7. Préavis 06-2026 Préavis relatif aux comptes 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

Commission de gestion

Le rapport de la commission de gestion étant arrivé dans les délais, M. le Président prie M. Blaise Luy, rapporteur, d'en lire les conclusions (le rapport complet est disponible sur le site internet de la commune).

« En conclusion, la commission, à l'unanimité des membres présents, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions du rapport-préavis municipal. »

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 06-2026 sur les comptes 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

VU le rapport de la Commission de gestion chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- d'adopter les comptes 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 06-2026 sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président remercie la Commission de gestion pour son travail précis, détaillé et complet.

8. Préavis 07-2026 Rapport de gestion 2025 de la Municipalité

Commission de gestion

Le rapport de la commission de gestion étant arrivé dans les délais, M. le Président prie M. Blaise Luy, rapporteur, d'en lire les conclusions (le rapport complet est disponible sur le site internet de la commune).

« Pour conclure, la commission de gestion constate, de manière générale, la bonne gestion des affaires communales par la Municipalité et se réjouit des résultats positifs obtenus au cours de l'année écoulée.

En conséquence, la commission, à l'unanimité des membres présents, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver les conclusions du préavis. »

M. le Président propose de passer en revue le rapport de gestion 2025, le rapport d'activité 2025 du BTI, les rapports intercommunaux et le rapport de la commission de gestion avec ses annexes puis d'ouvrir la discussion sur l'ensemble des documents reçus, ensuite de passer au vote sur des éventuels amendements puis sur les conclusions du préavis municipal, amendées ou non.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 07-2026 sur la gestion 2025 de la Municipalité,

VU le rapport de la commission de gestion chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2025.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 07-2026 sont acceptées l'unanimité.

M. le Président remercie la Commission de gestion pour son travail minutieux et approfondi.

9. Préavis 08-2026 Comptes 2025

Commission de gestion

Le rapport de la commission de gestion étant arrivé dans les délais et lu par M. Blaise Luy, rapporteur, au précédent point de l'ordre du jour, M. le Président demande si quelqu'un désire réentendre les conclusions (le rapport complet est disponible sur le site internet de la commune).

Personne ne se manifeste.

M. le Président propose de passer en revue les comptes 2025, puis d'ouvrir la discussion sur le préavis.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 08-2026 Comptes 2025

VU le rapport de la commission de gestion chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes communaux 2025 tels que présentés,
2. d'approuver les comptes intercommunaux dans lesquels la commune est engagée.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 08-2026 sont acceptées à l'unanimité.

10. Préavis 10-2026 Préavis ajustement du bilan pour le passage à MCH 2

Commission de gestion

Le rapport de la commission de gestion étant arrivé dans les délais, M. le Président prie M. Blaise Luy, rapporteur, d'en lire les conclusions (le rapport complet est disponible sur le site internet de la commune).

« La commission de gestion, à l'unanimité des membres présents, vous propose Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver les conclusions du préavis municipal 10-2026. »

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 10-2026 Préavis ajustement du bilan pour le passage à MCH 2

VU le rapport de la commission de gestion chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de valider les ajustements du bilan pour le passage à MCH2,
2. d'autoriser la Municipalité à affecter un montant de CHF 100'000.- annuel de 2025 à 2029.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 08-2026 sont acceptées l'unanimité.

11. Préavis 9-2026 Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture à deux degrés sur la parcelle N° 489 en vue de la construction d'un EMS, d'une crèche-garderie et de locaux communaux

Commission : Mmes, MM. Marmier Jacques, Rignall Vivienne, Wampfler Rudolf, Patthey Coralie, Kellenberger Manuel

Le rapport de la commission étant arrivé dans les délais, M. le Président prie M. Rudolf Wampfler, rapporteur, d'en lire les conclusions (le rapport complet est disponible sur le site internet de la commune).

« En conclusion, la commission l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 09/2026. »

La discussion est ouverte.

Mme Catherine Mürset relève que le rapport de la commission mentionne, en page 2, des montants estimatifs de CHF 21,5 millions et CHF 13,5 millions, alors que ces montants ne figurent pas dans le préavis. Elle souhaite connaître les éléments sur lesquels reposent ces estimations.

M. Siegfried explique que les montants retenus servent de base au calcul des indemnités des lauréats du concours d'architecture, conformément au barème de la SIA. Le bureau d'architecture mandaté pour accompagner la commune dans l'organisation du concours a procédé à une estimation du coût des parties EMS et garderie sur la base d'un coût de construction compris entre CHF 4'000.- et CHF 4'500.- par m². Il précise que ces estimations évolueront en fonction de nombreux paramètres, notamment le nombre de places de stationnement, l'affectation des locaux et les choix qui seront opérés lors du développement du projet. Elles permettent uniquement de déterminer l'enveloppe globale de référence servant au calcul des prix du concours.

M. Kellenberger précise que la commission a estimé important de faire figurer cette enveloppe financière dans son rapport afin de donner un ordre de grandeur de l'avant-projet. Il souligne qu'il s'agit d'une valeur indicative servant de base à la réflexion.

Mme Deloy-Trüb souhaite obtenir des précisions sur la composition du jury appelé à désigner les projets lauréats et demande notamment si celui-ci comprendra des architectes ou des experts SIA.

M. Siegfried répond que le jury n'est pas encore constitué. Il précise toutefois qu'il sera composé de sept membres, avec une majorité de représentants techniques conformément aux exigences de la SIA. Il pourrait comprendre des représentants de la commune et de la Fondation Résidence du Léman, ainsi que des architectes, ingénieurs, architectes-paysagistes ou autres spécialistes appelés à apprécier les aspects techniques des projets.

Mme Trüb relève ensuite que le programme décrit de manière relativement précise les surfaces prévues pour l'EMS, mais beaucoup moins celles destinées à la crèche, à l'UAPE et aux autres locaux communaux. En se référant à une surface totale d'environ 6'500 m², elle demande si l'on peut considérer que les quelque 2'000 m² restants seront affectés à ces différentes fonctions.

M. Siegfried répond que le programme des locaux n'est volontairement pas encore arrêté dans le détail. Les besoins exprimés par l'ASICC concernant la garderie, l'UAPE et les cuisines ont déjà été recensés. Il rappelle également que la Municipalité organisera, à la fin du mois d'août, une démarche participative ouverte à l'ensemble de la population au moyen d'un questionnaire distribué à tous les ménages. Cette consultation permettra de recenser les besoins en locaux communaux pour les années à venir et d'enrichir la réflexion. Sur la base de ces résultats, des besoins des services communaux et de ceux de l'ASICC, la Municipalité établira le programme définitif des locaux. Il souligne qu'un tel niveau de précision n'est pas indispensable pour le premier degré du concours, celui-ci portant essentiellement sur les volumes, l'implantation et les surfaces. La Municipalité souhaite avant tout ouvrir la réflexion à la population avant de finaliser le programme.

Mme Trüb demande enfin ce qu'il est advenu de l'hypothèse de réaliser des logements protégés, évoquée lors des discussions relatives au plan d'affectation.

M. le Syndic rappelle que le plan d'affectation permet effectivement la réalisation de logements protégés. Il explique toutefois que, lors de l'élaboration du projet, la surface constructible a été réduite et que les besoins actuels pour un EMS de 68 lits avec un CAT représentent déjà environ 4'500 m². Les

surfaces communales prévues à proximité accueilleront d'autres activités, mais le projet actuel ne prévoit pas la réalisation de logements protégés. Il précise que le plan d'affectation conservera cette possibilité pour l'avenir si les besoins devaient évoluer, mais que cette question ne fait pas partie du projet soumis au Conseil communal.

La parole n'est plus demandée.

La discussion est close.

M. le Président relit les conclusions du préavis municipal.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

VU le préavis N° 09-2026 Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture à deux degrés sur la parcelle N° 489 en vue de la construction d'un EMS, d'une crèche-garderie et de locaux communaux

VU le rapport de la commission ad hoc chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 300'000.- pour sa part à l'organisation d'un concours d'architecture à deux degrés sur la parcelle No 489 en vue de la construction d'un EMS, ainsi que des surfaces communales destinées, entre autres, à une garderie et à de l'accueil parascolaire, conjointement avec la Fondation Résidence du Léman,
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 300'000.- au maximum, auprès de tout établissement bancaire, assurance, collectivité publique ou entreprise établie en Suisse et présentant de solides garanties financières.

Au vote, les conclusions du préavis municipal N° 09-2026 sont acceptées à la majorité par 1 abstention.

M. Paschoud remercie, au nom de la Municipalité, le Conseil communal pour son soutien. Il relève que cette décision constitue une étape importante dans la concrétisation du projet d'EMS, de crèche-garderie et d'UAPE, attendu par de nombreuses familles de la commune.

12. Communications de la Municipalité

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

13. Communications du bureau

M. le Président informe le Conseil que le rapport d'activité 2025 de Promove a été transmis à l'ensemble des membres avec les documents de la séance. Il invite les Conseillères et Conseillers à en prendre connaissance, relevant qu'il s'agit d'un document particulièrement intéressant.

14. Communication des représentant-e-s du Conseil communal aux délégations permanentes

M. Marmier, pour l'ASR, annonce que comptes et budget approuvés par le CI.

M. Forestier, pour l'ASICC, informe qu'aucune séance ne s'est tenue.

La parole n'est plus demandée.

La discussion est close.

15. Divers et propositions individuelles

M. Groux fait part de son inquiétude face aux nombreux cambriolages et vols commis récemment sur le territoire communal. Il demande si la Municipalité entend prendre des mesures afin de renforcer la sécurité, évoquant notamment la possibilité d'étudier la mise en place d'une vidéosurveillance ou de renforcer la prévention au moyen d'une communication adressée à la population, par exemple dans le prochain tout-ménages. Il relève que les habitants attendent des réponses concrètes de la part des Autorités. Tout en étant conscient qu'il n'est pas possible de déployer un agent de police partout, il estime que la situation devient préoccupante et qu'elle génère un sentiment d'insécurité auprès de la population.

M. Michaux indique que la Municipalité prend acte de cette intervention. Il précise que cette problématique sera portée devant le codir de l'ASR, dans la mesure où les réponses relèvent principalement de l'échelon intercommunal. Il ajoute que la Municipalité examinera également les mesures qui pourraient être mises en œuvre spécifiquement à l'échelle communale.

M. le Syndic complète la réponse en indiquant que l'ASR informe régulièrement la Municipalité des cambriolages survenus sur le territoire ainsi que des actions entreprises. Il précise que plusieurs vagues de cambriolages et de vols ont touché la région ces derniers temps et que, selon les dernières informations reçues, un auteur présumé a pu être interpellé. Il souligne que l'ASR a renforcé sa présence sur le terrain et maintient une étroite collaboration avec les communes en les tenant régulièrement informées de la situation. Il relève enfin que, même si Corseaux n'est pas la seule commune concernée, cette évolution est particulièrement préoccupante et mérite toute l'attention des Autorités.

M. Groux remercie la Municipalité pour ces précisions.

La parole n'est plus demandée.

La discussion est close.

16 Remerciements de fin de législature

M. le Président donne la parole à **M. Christian Minacci, Syndic**, pour son allocution de fin de législature.

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Je tiens avant tout à vous remercier toutes et tous pour votre participation active à la vie de notre commune. Sans vous, la Municipalité ne pourrait tout simplement pas accomplir sa mission.

Je remercie également mes collègues de la Municipalité, ainsi que l'ensemble du personnel communal, auquel je vous prie de transmettre toute ma gratitude pour le travail accompli durant ces années.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à Mme Corinne Pilloud, secrétaire municipale, ainsi qu'à l'ensemble du greffe communal. Je remercie tout particulièrement M. Stéphane Ruby, avec qui nous avons beaucoup travaillé, notamment sur les comptes et les budgets. Au vu de l'approbation unanime des comptes de ce soir, je crois pouvoir dire que le travail a été bien fait.

Cela fait bientôt trente ans que je suis entré au Conseil communal. J'y ai exercé pratiquement toutes les fonctions possibles, avant de rejoindre la Municipalité en 2018, puis d'assumer la fonction de syndic dès 2020.

J'ai eu énormément de plaisir à exercer ces responsabilités. Je souhaite à mes collègues Municipaux, y compris à Arnaud qui nous a rejoints, ainsi qu'à mon successeur, autant de satisfaction que j'en ai eue dans la conduite des projets communaux.

J'ai toujours apprécié la qualité des discussions au sein de ce Conseil. Nous avons parfois été en désaccord, mais cela fait partie de la démocratie. Les échanges ont toujours été constructifs et je tiens à vous remercier sincèrement pour tout le travail que vous avez accompli durant cette législature.

Je remercie également la secrétaire du Conseil communal pour son précieux travail, ainsi que notre Président, M. Bruno Oriella, qui a accepté de reprendre la présidence du Conseil et qui l'a assumée avec beaucoup d'engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et une excellente continuation. Je vous remercie. »

M. Paschoud prend ensuite la parole et revêt un nœud papillon aux couleurs corsalines :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il appartenait à la Municipalité d'adresser quelques mots à notre Syndic sortant.

Cher Christian,

Il est des parcours qui forcent le respect. Le tien en fait incontestablement partie. Trente ans au sein du Conseil communal, huit ans à la Municipalité et six comme syndic. Tu fais partie de ces rares personnes qui auront consacré une belle partie de leur vie, de leur énergie et de leurs convictions au service de notre communauté.

Durant toutes ces années, tu as exercé tes fonctions avec une qualité devenue rare : tu as toujours dit ce que tu pensais. Parfois, cela simplifiait les débats, parfois cela les rallongeait un peu. Mais personne n'a jamais eu besoin de se demander ce que tu pensais, ni quelle était ta position.

C'est sans doute ce qui t'a valu, dans certains cercles, ce surnom affectueux de « Ronchonchon ». Un surnom qui résume finalement assez bien le personnage : un peu ronchon, parfois volontiers incontournable, mais profondément attachant.

Car derrière tes prises de position tranchées, il y a toujours eu un homme sincère, passionné par sa commune et animé d'une réelle volonté de faire avancer les choses au service de sa communauté. »

La parole est passée à **M. Michaux** :

« Tu fais également partie de ces personnes capables de défendre les traditions les plus enracinées tout en étant parmi les premiers à s'enthousiasmer pour le dernier gadget électronique, la nouvelle application indispensable ou l'appareil révolutionnaire dont personne n'avait encore compris l'utilité : la fibre optique, les communautés solaires ou encore le chauffage diffusant par le plafond plutôt que par le sol.

À t'écouter, l'avenir prend parfois des virages surprenants, mais il est toujours équipé de la dernière mise à jour.

Ta passion pour l'aviation te ressemble d'ailleurs assez bien : toujours prêt à prendre de la hauteur, parfois à sortir des trajectoires prévues, mais sans jamais perdre de vue la destination.

Il faut également rendre hommage à une autre dimension de ton engagement : ton endurance. Car si les séances de Municipalité peuvent parfois être animées, elles ne sont probablement rien à côté de ce qui t'attend à la maison. Vivre entouré de quatre femmes, dont trois filles au caractère bien affirmé et aux convictions politiques souvent bien éloignées des tiennes, relève déjà d'une certaine forme d'exploit.

Et lorsqu'en plus l'une d'elles devient Députée, on peut imaginer que les débats politiques ne s'arrêtent pas forcément à la porte du salon. »

C'est au tour de **Mme Carruzzo** de continuer :

« Cher Christian, au-delà des fonctions et des titres, nous souhaitons aujourd'hui te remercier pour ton engagement, ta fidélité à notre commune, ton humour, ton franc-parler et cette personnalité unique qui aura marqué la vie politique corse durant plusieurs décennies.

Tu laisses ton empreinte à Corseaux, mais aussi de nombreux souvenirs à celles et ceux qui ont eu le privilège de travailler à tes côtés.

Au nom de la Municipalité, du Conseil communal et de la population, merci pour tout ce que tu as apporté à notre commune.

Et rassure-toi : même lorsque tu ne seras plus Syndic, tu pourras continuer à donner ton avis. Nous savons tous que, de toute façon, personne ne pourrait t'en empêcher.

Après toutes ces années au service de notre commune, voici venu le moment de profiter un peu davantage de ton temps. Enfin, « profiter » est un bien grand mot, car nous savons tous que tu as déjà un programme chargé. Il y aura bien sûr Marina, qui va t'initier, en souplesse et en douceur, au yoga ; tes filles et ta petite-fille, auprès desquelles nous te souhaitons de profiter pleinement de cette retraite politique bien méritée.

Tu n'auras plus besoin d'attendre le mardi matin pour filer dans cette Toscane que tu aimes tant nous faire découvrir.

Et même si tu as souvent plaisanté en disant vouloir déjà réserver une chambre dans un futur EMS, rassure-toi, tu n'es pas près d'y emménager.

Il y aura également le golf. Nous ignorons encore si les parcours sont prêts à accueillir ton sens de l'argumentation et tes conseils avisés, mais nous leur souhaitons beaucoup de courage. Nous savons déjà que tu les partageras avec quelques fortes têtes, comme toi.

Et puis, il y a ce fameux four à pizzas... Depuis le temps que tu nous en parles, la Municipalité nourrit un espoir simple : qu'avant la prochaine législature, nous puissions enfin en goûter le résultat. Certains projets communaux prennent du temps ; celui-là aussi, manifestement. Mais connaissant ton attachement aux bonnes choses, aux moments partagés et à l'art de recevoir, nous gardons toute confiance. »

Et **M. Siegfried** de conclure :

« Cher Christian, derrière le Syndic « Ronchonchon », parfois devenu légendaire, nous retiendrons surtout un homme profondément humain, généreux, engagé et sincère. Un homme qui n'a jamais triché avec ses convictions et qui a consacré une part importante de sa vie à sa commune. Pour cela, nous te disons tout simplement merci.

Et puisque tu disposeras désormais d'un peu plus de temps libre, sache que nous accepterons volontiers une invitation autour d'une pizza — si ce n'était pas encore suffisamment clair — accompagnée d'un bon verre de vin.

Évidemment, il y aura un cadeau, comme pour tous les Municipaux sortants, qui te sera remis cet été. Mais nous ne voulions pas arriver les mains vides aujourd'hui. Nous avons donc prévu une petite attention pour le 6 juillet, premier lundi où tu n'auras plus de séance de Municipalité. Nous te proposons de prendre

un petit apéritif au frais, à l'ombre, pendant que tes anciens collègues cuiront sous les combles de la salle de Municipalité.

Nous n'avons pas choisi du vin de Corseaux, parce que nous en avons déjà suffisamment bu ensemble ; c'était donc l'occasion de changer un peu. Tu pourras choisir entre une bouteille à partager ou deux demi-bouteilles. Comme nous nous le sommes souvent dit, une bouteille, c'est bien... mais deux demi-bouteilles, ça va tout aussi bien !

Nous nous réjouissons de te retrouver lors des rencontres des anciens Municipaux et Municipales ainsi que des anciens Présidents et Présidentes du Conseil communal, afin de continuer à partager avec toi les nouvelles de ta belle commune.

Monsieur le Syndic, cher Christian, merci pour ton engagement, merci pour tout ce que tu as consacré à Corseaux, merci d'avoir piloté le vaisseau communal durant toutes ces années. Nous te souhaitons une très belle et heureuse suite. »

M. le Président, intervient pour conclure :

« Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour conclure la présente législature, il me reste à vous remercier pour votre participation et vos interventions durant ces cinq années écoulées.

Le maintien, l'amélioration et le développement de notre village sont le fruit de votre engagement et de votre contribution au sein de ce Conseil. Vos nombreuses soirées consacrées à l'étude des divers préavis de la Municipalité vous ont certainement apporté des connaissances, de l'expérience et, je l'espère, quelques satisfactions.

J'en profite également pour remercier la Municipalité pour son dynamisme et sa coopération avec le Conseil communal tout au long de cette législature.

J'adresse mes félicitations à notre Syndic sortant, M. Christian Minacci, ainsi qu'à notre nouveau Syndic, M. Didier Siegfried, de même qu'aux membres de la nouvelle Municipalité. Je n'oublie pas notre Secrétaire municipale, Mme Corinne Pilloud, que je remercie pour son expérience et son aide précieuse durant cette période de transition.

Pour ma part, j'aurai l'honneur de présider le Conseil communal durant la première année de la prochaine législature et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à nos quatre Conseillers qui, après quatre législatures, quittent ce soir notre Conseil. Il s'agit de MM. Roberto Trüb, Rudolf Wampfler, Daniel Mangili et Thierry Wyss.

Notre Conseil et notre village leur doivent reconnaissance et respect pour leur engagement bénévole, leur disponibilité et l'énergie qu'ils ont consacrée, durant de nombreuses années, au bien de notre commune.

Ces mêmes remerciements s'adressent également aux autres Conseillères et Conseillers qui nous quittent ce soir, après une, deux ou trois législatures.

Mesdames les Conseillères : Nathalie Fonjallaz, Catherine Mürset, Coralie Patthey, Corinne Borloz, Franky Deloy-Trüb, Patricia Gremion, Anne-Françoise Balleys O'Sullivan, Fabienne Fontana-Hunziker et Sonia Nour.

Messieurs les Conseillers : Jean-Paul Neyroud, Alain Debétaz, Jean-Paul Gremion, Christian Rattaz, Jean-Maurice Rey-Mermet, Paul Weiss, Blaise Luy et Serge Luzio.

Notre huissière vous remettra une enveloppe de remerciement, offerte par le Conseil communal, en reconnaissance de votre engagement et de votre contribution à la vie de notre commune.

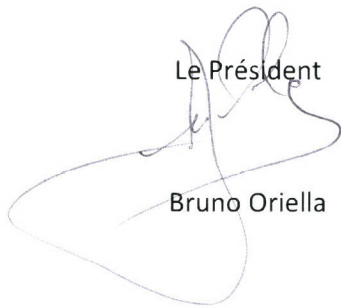
Un ultime remerciement tout particulier s'adresse à ma secrétaire, Mme Laurence Negro-Chochard, pour son soutien, son professionnalisme et, surtout, pour le sourire qu'elle a su conserver en toutes circonstances.

Je vous remercie toutes et tous de votre présence et de votre participation à cette ultime séance du Conseil communal de la législature 2021-2026. »

M. le Président annonce que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu à Mivy, le 11 septembre 2026.

M. le Président lève la séance à 19h32 et propose à l'assemblée de venir prendre l'apéritif organisé en cette fin de législature sur l'esplanade de la maison de commune.

Le Président



Bruno Oriella



La Secrétaire



Laurence Negro-Chochard